

COMMUNE DE GESVES

CONVOCATION du CONSEIL COMMUNAL

Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation

Art. L1122-17. (ancien Art.90 NLC)

Le conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Les deuxième et troisième convocations se feront conformément aux règles prescrites par l'article L1122-13, et il sera fait mention si c'est pour la deuxième fois ou pour la troisième que la convocation a lieu; en outre, la troisième convocation rappellera textuellement les deux premières dispositions du présent article.

Conformément au Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation,
le Collège communal a l'honneur d'inviter
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal
à se réunir à la SEANCE du CONSEIL qui aura lieu le mercredi 28 septembre 2022 à 19h30
en la salle communale de Gesves
(chaussée de Gramptinne, 112 – 5340 Gesves)

ORDRE DU JOUR

EN SEANCE PUBLIQUE

REGLEMENT

1. Modification du Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) du Conseil communal

ENVIRONNEMENT

2. Contrat de Rivière Haute-Meuse - Projet de protocole d'accord 2023-2025 - Actions sur Gesves

PATRIMOINE

3. Vente d'une partie de la parcelle communale cadastrée division 1, section e et n°135p8 sise rue Sainte-Cécile - Approbation du projet d'acte transmis par le Comité d'Acquisition d'Immeubles
4. Vente de la parcelle communale cadastrée division 3, section a et numéro 201s et située rue Joseph-Jean Merlot à Mozet - approbation du projet d'acte de vente rédigé par le Comité d'Acquisition d'Immeubles
5. Vente de l'excédent de voirie n°1 cadastré division 1, section e et n°688 a, situé rue de la Chapelle à Gesves - approbation du projet d'acte de vente rédigé par le Comité d'Acquisition d'Immeubles
6. Vente de l'excédent de voirie n°2 cadastré division 1, section e et n°689 a, situé rue de la Chapelle à Gesves - approbation du projet d'acte de vente rédigé par le Comité d'Acquisition d'Immeubles

MARCHES PUBLICS

7. Adhésion à la centrale d'achat énergie de l'association intercommunale Bureau Économique de la Province de Namur (BEP)
8. Adhésion à l'accord-cadre visant l'acquisition d'habitats modulaires légers pour tous types de situation nécessitant du logement de la Société Wallonne du Logement, agissant en qualité de centrale d'achat

MOBILITE

9. Règlement complémentaire de roulage - rue de la Sapinière à Gesves - PST 2.2.9.6

ENSEIGNEMENT

10. Enseignement - Écoles communales - Pôles territoriaux - Avis sur la proposition de convention de coopération dans le cadre de la mise en oeuvre du Pôle Territorial PARC (Pôle Aménagements Raisonables Condrusiens)

ENSEIGNEMENT

1. Enseignement - Ecole communale de la Croisette - Désignation d'un maître de philosophie et de citoyenneté (22 p/s, MH) du 29/08/2022 au 30/09/2022 - Ratification de la décision du Collège communal du 29/08/2022.
2. Ecoles communales - Demande de congé pour « prestations réduites bénéficiant aux membres du personnel en disponibilité pour cause de maladie ou d'infirmité à des fins thérapeutiques » du 29/08/2022 au 28/02/2023 (8 p/s, IB) - Ratification de la décision du Collège communal du 29/08/2022
3. Ecoles communales- Désignation d'un maître de religion catholique à titre définitif à temps partiel (CN, 7 p/s) du 29/08/2022 au 30/09/2022 - Ratification de la délibération du Collège communal du 29/08/2022.
4. Enseignement - Ecole communale de la Croisette - Désignation à titre temporaire à temps plein (24 p/s, DM) à partir du 29/08/2022 dans le cadre du remplacement de directeur f.f. avec classe en maladie - Ratification de la décision du Collège communal du 29/08/2022
5. Enseignement - Ecole communale de l'Envol - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à temps plein (CW, 24 p/s) du 05/09/2022 au 16/12/2022 dans le cadre du remplacement d'une institutrice primaire définitif à temps plein en congé de maternité (LT) - Ratification de la décision du Collège communal du 29/08/2022.
6. Enseignement - Ecole communale de la Croisette - Désignation d'une institutrice maternelle temporaire à titre prioritaire à temps partiel (2 p/s, CB) à partir du 29/08/2022 dans le cadre du remplacement d'une institutrice maternelle à temps plein à titre définitif mais en congé pour exercer une autre fonction mieux rémunérée dans l'enseignement (remplacement d'un directeur d'école avec classe) (DM). - Ratification de la décision du Collège communal du 29/08/2022.
7. Enseignement - Ecole communale de la Croisette - Désignation d'une institutrice maternelle temporaire à titre prioritaire à temps partiel (21 p/s, CC) à partir du 29/08/2022 dans le cadre du remplacement d'une institutrice maternelle à temps plein à titre définitif mais en congé pour exercer une autre fonction mieux rémunérée dans l'enseignement (remplacement d'un directeur d'école avec classe) (DM). - Ratification de la décision du Collège communal du 29/08/2022.
8. Enseignement - Ecole communale de la Croisette - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à temps partiel (1 p/s) dans le cadre du dispositif FLA du 29/08/2022 au 30/09/2022 (CB) - Ratification de la décision du Collège communal du 29/08/2022
9. Ecole communale de la Croisette - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à temps partiel (10 p/s) du 29/08/2022 au 30/09/2022 (AC) - Ratification de la décision du Collège communal du 29/08/2022
10. Ecole communale de la Croisette - Annulation de la désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à temps partiel (11 p/s) du 29/08/2022 au 30/09/2022 (AC) - Ratification de la décision du Collège communal du 05/09/2022
11. Ecole communale de l'Envol- Annulation de la désignation d'un maître d'éducation physique à titre temporaire à temps partiel (1 p/s) en fonds propres du 29/08/2022 au 30/09/2022 (SM) - Ratification de la décision du Collège communal du 05/09/2022
12. Ecole communale de l'Envol -- Détachement d'un instituteur primaire définitif à temps plein dans un autre PO (Assesse) dans la fonction de directeur d'école - 01/07/2022 au 27/08/2023 - MJ - Ratification de la décision du Collège communal du 05/09/2022
13. Ecole communale de l'Envol -- Détachement d'un instituteur primaire définitif à temps plein dans un autre PO (Andenne) dans la fonction de directeur d'école - 29/08/2022 au 27/08/2023 - RB - Ratification de la décision du Collège communal du 05/09/2022
14. Ecole communale de l'Envol - Désignation à titre temporaire à temps plein (26 p/s, PG) à partir du 12/09/2022 dans le cadre du remplacement d'une institutrice maternelle (AW) - Ratification de la décision du Collège communal du 12/09/2022

15. Ecole communale de l'Envol - Désignation à titre temporaire à temps plein (26 p/s, MP) à partir du 19/09/2022 dans le cadre du remplacement d'une institutrice maternelle (AB) - Ratification de la décision du Collège communal du 19/09/2022

Ainsi décidé par le Collège communal en séance du 19/09/2022

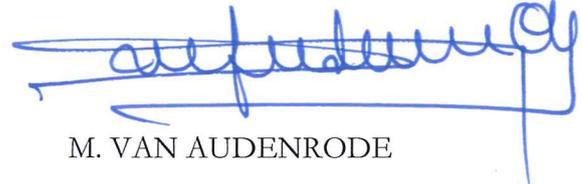
Par ordonnance :

La Directrice générale,


M-A HARDY



Le Bourgmestre,


M. VAN AUDENRODE